

LA TARIFICATION ÉVOLUE : SIMPLIFICATION ET SOLIDARITÉ

Mise en place depuis le 1er janvier 2025, la nouvelle DSP mobilités doit venir renforcer l'intermodalité du territoire, en proposant un service simplifié et accessible à tous. C'est dans une démarche de simplification et d'équité, que la gamme tarifaire de l'offre de mobilité évoluera dans les prochaines semaines. Plus de lisibilité, une tarification plus juste, quelques nouveautés... : tour d'horizon des changements à venir pour le 1er juillet 2025.



DES TARIFS SIMPLIFIÉS ET PLUS LISIBLES

Avec la simplification de la grille tarifaire et l'introduction de tarification solidaire, en accord avec l'objectif global de lutte contre le changement climatique et de réduction des émissions de CO₂ dues au transport, le but recherché est d'augmenter l'usage des modes de transports alternatifs au véhicule individuel. Dans ce cadre, l'introduction d'une gamme tarifaire plus lisible, de formules d'abonnements donnant accès à l'ensemble des services mobilité, et la simplification des conditions d'accès ont pour vocation de rendre l'offre de transport plus compréhensible.

La simplification de la gamme tarifaire divise par 2 le nombre de titres à destination du grand public (32 titres visibles au lieu de 58 titres, sans les quotients familiaux). Elle se traduit notamment par :

- la suppression de titres très peu utilisés, comme le « loisir junior »,
- la fusion de titres équivalents, comme les « 10 voyages Séniors », « 10 voyages scolaires » et « 10 voyages famille nombreuse », sous l'appellation d'un titre dit « réduit »,
- la simplification des durées de location des VéloLoc au mois ou à l'année en fonction des modèles,
- l'harmonisation des types de titres en fonction des statuts, avec la création d'un « mensuel sénior » en complément de l'abonnement « annuel senior ».

UNE TARIFICATION PLUS JUSTE

Cette simplification du nombre de titres s'accompagne également d'une simplification des conditions d'accès aux tarifs réduits. En effet, les tarifs réservés aux publics les plus fragiles étaient auparavant soumis à des conditions d'accès peu lisibles, liées aux statuts du bénéficiaire (demandeur d'emploi, éligible à la complémentaire santé solidaire, solvabilité...). L'introduction d'une tarification solidaire pour l'utilisation des bus, du tram, du transport à la demande permet de supprimer toutes les références aux statuts pour les remplacer par le quotient familial. Et tout cela sans coût supplémentaire pour la collectivité.

La tarification au quotient familial est ainsi proposée pour :

- les titres occasionnels 10 voyages grand public,
- les abonnements annuels et mensuels grand public.

Les seuils de quotient familiaux, ainsi que les réductions appliquées par rapport au plein tarif, sont les suivants :

- un quotient compris entre 477 et 636 permet d'accéder au tarif QF1 avec une réduction à hauteur de 50 % (ex : une famille monoparentale au SMIC) ;
- un quotient inférieur ou égal à 476 permet d'accéder au tarif QF2 avec une réduction à hauteur de 75 % (foyers au RSA).

40 000 personnes sont potentiellement concernées sur la métropole (contre 5 700 abonnés solidaires en 2024).

QUELQUES EXEMPLES

Abonnement annuel/mensuel Grand Public :

- 520 € / 52 €
- 260 € / 26 € avec le QF1
- 130 € / 13 € avec le QF2

10 voyages Liberté Grand Public :

- 18 €
- 9 € avec le QF1
- 4,5 € avec le QF2

DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE FLEXO

Le nouveau service de location de vélo en courte durée FlexO, déployé sur 9 communes du territoire, a pour vocation la facilitation des déplacements locaux sur de courtes distances, et le rabattement vers les lignes du réseau de transport en commun. Le contrat prévoit une offre d'abonnement sous l'appellation « Box Mobilités » permettant l'accès à tous les modes de transport (trams, bus, transports à la demande, P+R, Flexo (usage de 20 minutes)).

Dans le détail :

- Box Mobilités (mois / jeunes) : 50€
- Box Mobilités (mois / grand public) : 75€
- Box Mobilités (année / jeunes) : 360€
- Box Mobilités (année / grand public) : 720€

Un usage occasionnel du service FlexO (10 minutes) est également possible au tarif de 2€.

Germain FOURNIER, attaché de presse
Direction de l'information et de la communication

☎ 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38
✉ germain.fournier@orleans-metropole.fr

@RPOrleansMetro
www.orleans-metropole.fr/espace-presse

